

SEVRAGE TABAGIQUE À L'OFFICINE : ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS - PRÉSENTIEL



FINANCEMENTS

• FIF-PL

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Pharmacien d'officine titulaire/ adjoint et
personnel officinal

MODALITÉ

Présentiel

DURÉE

7h

La loi Évolution du système de santé de 2016 a renforcé le rôle du pharmacien en matière de prévention et de santé publique. Les pharmaciens sont désormais habilités à délivrer des conseils personnalisés aux patients sur le sevrage tabagique. Ce cadre législatif offre aux pharmaciens les moyens d'agir et de contribuer à l'amélioration de la santé de leurs patients. Cette formation de 7 h avec un formateur spécialiste, renforcera et vous permettra de devenir un acteur clé dans la lutte contre le tabagisme en officine. En accompagnant vos patients de manière personnalisée et professionnelle, vous contribuerez à améliorer leur santé et leur qualité de vie.

Les objectifs

-Identifier les conséquences liées au tabac

- Identifier son rôle dans la politique de santé pour lutter contre le tabagisme
- Repérer et intervenir auprès des patients fumeurs
- Connaître les différents médicaments d'arrêt et à la réduction des risques du tabac.
- Identifier les méthodes existantes pour l'arrêt du tabac afin de savoir orienter.

Les + du programme

- Formateur expert de cette thématique avec une approche terrain.
- Conseil au comptoir et outils pour le suivi.
- Formation pratique

Les points clés du programme

- L'addiction au tabac
 - Les risques en termes individuel et de santé publique
 - Les nouveaux produits issus du tabac
 - La politique de lutte contre le tabac
 - La prévention et le marketing social
 - Les missions du pharmacien
- Les tests de repérage
- L'intervention brève
 - Le conseil minimal
- Les traitements nicotiniques de substitution
- La varénicline et le bupropion
 - La place des systèmes électroniques de délivrance de la nicotine (E-cigarettes, ...)
 - Les autres médicaments : phytothérapie, homéopathie, ...
 - Les approches psychosociales (entretien motivationnel, Thérapie Cognitivo- comportementale, ...)
 - La gestion du stress
 - Les applications smartphone
 - Autres méthodes (hypnose, ...)

Le formateur

Mr André NGUYEN, Dr en Pharmacie, Coordinateur général chez COREADD (Coordination Régionale Addictions) Nouvelle-Aquitaine, Membre et expert de la commission des stupéfiants et psychotropes à l'Agence National de Santé du Médicament (ANSM).

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation nous vous proposons :

D'identifier vos besoins de formation

D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des

compétences à travers des activités en groupe et en individuel
D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues
D'échanger entre vous et le formateur
D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe
De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.

Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé

Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON

Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER

Site de Bordeaux - 33320 EYSINES

Tél. : **04 37 46 18 68**

E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr

www.poleformation-sante.fr